

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV ENTREPRISE
ARRETEE AU 31 MARS 2007**

Rapport du commissaire aux comptes : Etats financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2007.

Monsieur le président du conseil,

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 14 avril 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 mars 2007, font apparaître un total actif de 30 561 698 DT, un actif net de 30 488 882 DT pour 289 478 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 105,324 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 mars 2007.

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2007	31/03/2006	31/12/2006
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		19 156 199	11 223 593	18 997 500
Titres OPCVM		935 529	305 087	925 678
	3.1	20 091 728	11 528 680	19 923 178
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	10 530 720	7 018 897	8 163 307
Disponibilités	3.3	<60 750>	303 127	188 496
		10 469 970	7 322 024	8 351 803
<u>Créances d'exploitations</u>				
<u>Autres actifs</u>				
TOTAL ACTIF		30 561 698	18 850 704	28 274 981
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	70 327	40 933	75 214
Autres créditeurs divers		2 489	1 471	2 443
TOTAL PASSIF		72 816	42 404	77 657
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.6	29 026 894	18 093 221	27 076 605
Sommes distribuables	3.5	1 461 988	715 079	1 120 719
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 199 113	523 166	
Sommes distribuables de l'exercice		262 875	191 913	1 120 719
ACTIF NET		30 488 882	18 808 300	28 197 324
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30 561 698	18 850 704	28 274 981

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE RESULTAT**PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2007 AU 31 MARS 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2007 au 31/03/2007	Du 01/01/2006 au 31/03/2006	Du 01/01/2006 au 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres		237 055	168 347	967 139
Dividendes				27 081
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	236 846	168 311	939 525
Autres revenus		209	36	533
Revenus des placements monétaires	4.2	87 369	47 219	309 546
<i>Total des revenus des placements</i>		324 424	215 566	1 276 685
Charges de gestion des placements	4.3	<70 327>	<40 933>	<251 736>
Revenu net des placements		254 097	174 633	1 024 949
Autres produits				
Autres charges	4.4	<7 033>	<4 311>	<25 601>
Résultat d'exploitation		247 064	170 322	999 348
Régularisation du résultat d'exploitation		15 811	21 591	121 370
Sommes distribuables de la période		262 875	191 913	1 120 718
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<15 811>	<21 591>	<121 370>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		37 875	<8 419>	<52 455>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		14 390	33 042	50 452
Frais de négociation				
Résultat net de la période		299 329	194 945	997 345

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**PERIODE ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2007 AU 31 MARS 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes	Du 01/01/2007 au 31/03/2007	Du 01/01/2006 au 31/03/2006	Du 01/01/2006 au 31/12/2006
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>299 329</u>	<u>194 945</u>	<u>997 345</u>
Résultat d'exploitation	247 064	170 322	999 348
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	37 875	<8 419>	<52 455>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	14 390	33 042	50 452
Frais de négociation			
Distributions de dividendes			<677 852>
Transactions sur le capital	<u>1 992 229</u>	<u>1 861 738</u>	<u>11 126 214</u>
Souscriptions	4 548 645	8 524 774	39 199 317
Capital	4 337 911	8 214 746	37 949 462
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	6 080	9 021	20 841
Régularisation des sommes distribuables	204 654	301 007	1 229 014
Rachats	<2 556 416>	<6 663 036>	<28 073 103>
Capital	<2 443 922>	<6 430 993>	<27 165 821>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<2 045>	<4 286>	<6 004>
Régularisation des sommes distribuables	<110 449>	<227 757>	<901 278>
Variation de l'actif net	<u>2 291 558</u>	<u>2 056 683</u>	<u>11 445 707</u>
Actif net			
En début de période	28 197 324	16 751 617	16 751 617
En fin de période	30 488 882	18 808 300	28 197 324
Nombre d'actions			
En début de période	270 553	162 750	162 750
En fin de période	289 478	180 582	270 553
Valeur liquidative	<u>105,324</u>	<u>104,154</u>	<u>104,221</u>

Notes aux états financiers trimestriels ARRETES AU 31 MARS 2007**1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2007 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2007 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AMEN BANK 2006	5 000	500 000	504 255	1,65%
ATL 2006-1	5 000	500 000	520 658	1,71%
BTKD 2006	20 000	2 000 000	2 028 493	6,65%
CIL 2004-2	400	24 001	24 005	0,08%

CIL 2005-1	2 500	250 000	256 482	0,84%
EL WIFAK LEASING 2006-1	1 000	100 000	103 918	0,34%
FCC BIAT CREDIMMO1 P2	400	400 000	402 582	1,32%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	300 000	312 053	1,02%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	300 000	312 053	1,02%
TUNISIE LEASING 2005-1	4 000	320 000	327 610	1,07%
TUNISIE LEASING 2006-1	11 900	1 190 000	1 213 225	3,98%
Total Obligations de sociétés		5 884 001	6 005 334	19,68%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 03 2012	2 500	2 492 232	2 497 821	8,19%
BTA 10 2013	3 000	2 940 000	3 022 284	9,91%
BTA 04 2014	3 395	3 554 514	3 735 545	12,25%
BTA 02 2015	2 900	3 025 420	3 038 461	9,97%
Total Bons de trésor		12 012 166	12 294 111	40,32%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC octobre 2016	1 600	837 875	856 754	2,81%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		837 875	856 754	2,81%
Total obligations et valeurs assimilées		18 734 042	19 156 199	62,81%
Titres des OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	5 874	613 746	622 832	2,04%
SICAV AXIS TRESORERIE	2 911	313 354	312 697	1,03%
Total OPCVM		927 100	935 529	3,07%
Total		19 661 142	20 091 728	65,88%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2007 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Dépôts à vue				
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	-	3 018 000	3 028 893	9,93%
Total dépôts à vue	-	3 018 000	3 028 893	9,93%
Bons de Trésor à Court terme				
BTC 52 semaines du 09/10/2007	500 000	473 873	483 734	1,59%
Total Bons de Trésor à Court terme	500 000	473 873	483 734	1,59%
Certificats de dépôt				
TUNISIE LEASING au 22/05/2007	500 000	493 846	496 513	1,63%
Total émetteur TUNISIE LEASING	500 000	493 846	496 513	1,63%
ATL au 21/04/2007	500 000	497 961	498 641	1,64%
Total émetteur ATL	500 000	497 961	498 641	1,64%
AMEN BANK au 10/04/2007	500 000	499 446	500 000	1,64%
AMEN BANK au 04/04/2007	500 000	499 446	499 834	1,64%
AMEN BANK au 02/04/2007	500 000	499 446	499 945	1,64%
AMEN BANK au 07/04/2007	500 000	499 446	499 666	1,64%
Total émetteur AMEN BANK	2 000 000	1 997 784	1 999 445	6,56%
Total Certificats de dépôt	3 000 000	2 989 591	2 994 599	9,83%
Billets de trésorerie				
CARTHAGO au 30/01/2008	500 000	500 000	504 355	1,65%
CARTHAGO au 15/06/2007	1 000 000	989 474	990 131	3,25%
Total émetteur CARTHAGO	1 500 000	1 489 474	1 494 486	4,90%
LA SNA au 13/01/2009	750 000	750 000	762 126	2,50%
Total émetteur LA SNA	750 000	750 000	762 126	2,50%
EL MAZRAA au 23/04/2007	500 000	495 909	498 500	1,64%
Total émetteur EL MAZRAA	500 000	495 909	498 500	1,64%
ALMES au 13/01/2009	750 000	750 000	762 126	2,50%
Total émetteur ALMES	750 000	750 000	762 126	2,50%
PALM BEACH HOTELS au 25/12/2009	500 000	500 000	506 256	1,66%
Total émetteur PALM BEACH HOTELS	500 000	500 000	506 256	1,66%
Total billets de trésorerie	4 000 000	3 985 383	4 023 494	13,20%
Total		10 466 847	10 530 720	34,55%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2007 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2007</u>	<u>31/03/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Liquidation émissions/rachats	<96 143	296 917	151 614
AMEN BANK PASTEUR	35 393	6 210	36 882
	<u><60 750</u>	<u>303 127</u>	<u>188 496</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2007 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007.

3.5 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2007 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Résultats d'exploitation</u>	<u>Régularisations</u>	<u>Sommes distribuables</u>
Exercice 2006	1 120 719	78 394	1 199 113
Exercice 2007	247 065	15 811	262 875
	1 367 784	94 205	1 461 988

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2007		
Montant		27 076 605
Nombre de titres		270 553
Nombre d'actionnaires		111
Souscriptions réalisées		
Montant		4 337 911
Nombre de titres		43 345
Nombre d'actionnaires entrants		7
Rachats effectués		
Montant		2 443 922
Nombre de titres		24 420
Nombre d'actionnaires sortants		4
Autres mouvements		
Différences d'estimation (+/-)		37 875
Plus ou moins-value réalisée		14 390
Régularisations des sommes non distribuables		4 035
Capital au 31 mars 2007		
Montant		29 026 894
Nombre de titres		289 478
Nombre d'actionnaires		114

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01 /2007 au</u> <u>31/03/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2006 au</u> <u>31/03/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2006</u>
Intérêts sur BTA	152 074	158 785	791 298
Intérêts sur obligations	73 828	9 526	140 292
Intérêts sur BTZC	10 944	-	7 935
	236 846	168 311	939 525

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01 /2007 au</u> <u>31/03/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2006 au</u> <u>31/03/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2006</u>
Intérêts sur billet	43 018	35 022	188 815
Intérêts sur certificats	29 292	-	46 985
Intérêts sur dépôt à vue	10 065	12 197	68 879
Intérêts BTC	4 994	-	4 867
	87 369	47 219	309 546

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007 à 70 327 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007 à 7 033 DT et correspond à la redevance du conseil du marché financier.

4.5 Ratios de gestion des placements :

Les ratios de gestion des placements pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit : $70\,327/30\,488\,882 = 0,23\%$
- Autres charges / actif net soit : $7\,033/30\,488\,882 = 0,023\%$
- Résultat distribuable / actif net soit : $262\,875/30\,488\,882 = 0,86\%$

4.6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à la société TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

La rémunération de l'AMEN BANK est prise en charge par TUNISIE VALEURS.